



Vélodrome • Bourges (18)

Sport

Construction d'un ensemble multisports

Construction d'un vélodrome couvert à Bourges; élément structurant et emblématique d'un quartier en pleine mutation. Il se situe en liaison piétonne et routière avec les installations du CREPS qui en assure la gestion.

Il est le troisième vélodrome couvert de France construit au 21ème siècle avec une piste de 200 mètres en bois.

Sa charpente a elle aussi été réalisée en bois afin de franchir les 110 mètres de portée sans poteaux intermédiaires.



ATELIER CARRÉ D'ARCHE ARCHITECTES (18)

Maître d'ouvrage : Conseil régional du Centre
TERRITORIA

Date : Concours 2010 - Lauréat

Etudes: 2011

Réalisation: 2011 - 2012

Coût : 11 200 000 € HT

Surface : 8 877 m²

Programme : Création d'un vélodrome couvert avec label HQE

Mission : Loi MOP base